

# Administration Locale: Occasions perdues et nouvelles perspectives

Par **M. KALARRITIS**

Les élections récentes pour la nomination des chefs de Préfecture et Communes d'Octobre récent ont attiré l'intérêt de tout le monde (Gouvernement Partis Politique et dans certains cas des citoyens aussi) pour tout ce qui est nommé ou prétend être «le niveau local», «l'affaire locale» ou l'Administration Locale.

Il faut bien noter que plus de 120.000 intéressés étaient candidats pour occuper un nombre inférieur des postes des Présidents des Préfectures, Conseillers de préfecture, Maires Conseillers de mairies etc., et cet événement n'a jamais existé, au passé récent ou lointain.

Cet événement est consolateur car il montre un changement de comportement des citoyens aux sujets des «affaires locales» et engendre leur intention de se mêler de plus en plus à la solution des problèmes locaux.

Il n'est pas dans l'intention de l'écrivain de ce sujet de répondre sur le nombre des intéressés des élections récentes qui grosso modo, étaient au courant sur la largeur des affaires locales ou responsabilités ou possibilités. Mais il est dans ses intentions l'approche d'autres aspects du sujet qui comprend les élections ou aspects concernant l'affaire des élections avec une autre «optique» et probablement «hérétique».

Il est bien connu<sup>1</sup>, en général l'idée de l'affaire locale et l'intention connue et en général désintéresse de plusieurs personnes de se mêler aux affaires, communes et se mettre en évidence par ses occupations avec ces affaires, ou servir le bien commun, et devenir «facteurs» ensuite.

Combien des participants aux élections récentes étaient informés sur la masse des

---

1. Voir Const. GE. ATHANASSOPOULOS: *L'organisation de Développement dans l'Espace*. Athènes 1992, p. 166.

problèmes et combien de ceux-ci connaissaient exactement ce qu'il faut faire pour agir en cas d'élection à une fonction quelconque?

J'ai l'impression que la réalité est «amère». Il est très limité le nombre des Députés, qui «ipso jure» sont tout le meilleur à la concurrence électorale. Le fait que les votants préfèrent «premièrement» les personnes qui ont une réputation mondaine (acteurs artistes athlètes et.c.), ou personnes qui ont des activités professionnelles - précises (employés d'éphorier des finances, policiers e.tc.) doit faire penser tous ceux qui s'occupent des sujets d'Administration Locale du Premier et Second Degré. Et il ne faut pas sousestimer le fait que le Ministre des Affaires Intérieures, Administration Publique et Décentralisation Mr. Al. Papadopoulos a ordonné une recherche spéciale...

Pour tous ceux qui ont des pensées ou propositions d'application directe pour l'amélioration de la situation je dirai qu'il faut faire les démarches suivantes par ordre prioritaire:

Il faut que les Candidats des Elections et si ceci est impossible car le nombre est, très grand, les Elus, suivent des Seminaires spéciaux avant d'exécuter leurs devoirs, pour les fonctions qui sont demandés à remplir.

Ces seminaires doivent être organisés par l'Etat ou les Organismes Collectifs de l'Administration Locale ou les Partis pour les Candidats ou les Universités.

Ce phénomène n'est pas inconnu à d'autres pays et l'expérience étrangère doit être étudiée et mise en valeur.

Un autre sujet est celui de la transparence des actions des Elus. Dans ce cas là, ce serait bien que tous les Débutants prêts à posséder un poste quelconque, signent avant les élections des déclarations où ils doivent se référer aux affaires qu'ils ne vont pas toucher en cas d'élection car celles-ci sont proches à leurs intérêts et profits professionnels. De cette manière les soupçons sur «machinations» pour réglementations avec partialité pourraient être évitées...

La liste d'indications heurt s'enrichir sans cesse mais je voudrais souligner un seul sujet, celui du financement des Candidats par l'Etat pour les élections de l'Administration Locale, tenant en considération que le coût des élections est très élevé et plusieurs intéressés ne participent pas au concours électoral à cause de cette raison.

L'action de découvrir ces fonds, le financement, la liste des titulaires peuvent être étudiés avec prudence et audace en tenant en considération l'expérience internationale. De toute façon les Préfectures, les Mairies et les Communes sont le Secteur Public qui doit bénéficier l'affection de l'Etat, sans perdre l'amour de l'Etat représenté par les Services Publics pour le Bien Commun. (Air Olympique, Circulation Urbaine etc.) amour exprimé par des versements annuels astronomiques de l'Etat qui ne peuvent pas être raisonnés.